

FRANCO *plus*

L'impro déménage ses rires à Ottawa

GUILLAUME ST-PIERRE
gstpierre@ledroit.com

Les fans inconditionnels d'improvisation — et les curieux — seront heureux de l'apprendre. Après avoir déménagé en juin dernier la Ligue amateur d'improvisation théâtrale unie de l'est (la LAITUE pour les intimes), son membre fondateur, Patrick Bourbonnais, et ses compagnons de scène les plus proches, reviennent en force.

Nouvelle ligue d'impro, nouveau concept. Et surtout, un nouvel emplacement. Si le Mouvement d'implication francophone d'Orléans (MIFO) continue d'appuyer M. Bourbonnais et sa bande après avoir accueilli pendant 10 ans la LAITUE, les matches d'impro de L'ACRONYME se joueront en plein centre-ville d'Ottawa.

« En étant plus central, on a encore plus la chance de se monter une ligue solide, explique M. Bourbonnais. On triple le bassin de joueurs et de public. » Les soirées spectacles auront lieu un vendredi par mois dès septembre, à 20 h, à l'Institut canadien-français d'Ottawa, situé au 316, rue Dalhousie, dans le marché By.

« En étant loin comme à Orléans, il y a des bons joueurs que l'on n'allait pas rejoindre, c'est la même chose avec le public, estime Éric Dumont. On s'est retrouvé avec un effet d'érosion. »

L'ingénieur de formation en veut comme preuve le nombre considérable de joueurs connus du milieu de l'impro déjà inscrits sur la liste de recrutement, qui se présenteront aux essais, ce soir, à 19 h 30, à l'Institut canadien-français.

La bande compte sur ce renouvellement pour innover. Il ne sera plus question ici d'imiter la Ligue nationale d'improvisation (LNI) québécoise, comme cela se faisait à la LAITUE, avec son aire de jeu en forme de patinoire, ses arbitres en uniforme rayé, et sa structure de jeu rigide.

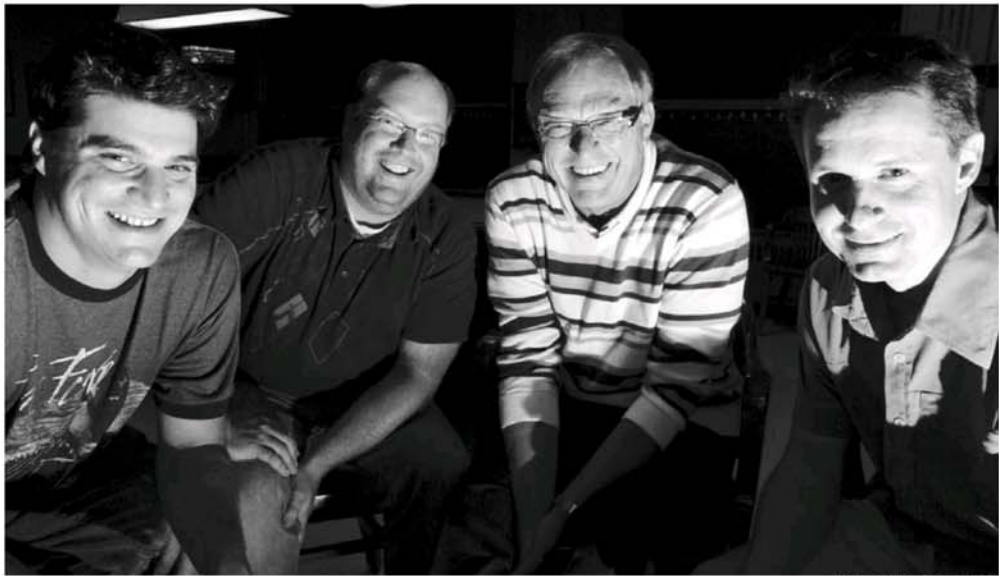
« On veut casser le carcan », souligne Éric Dumont.

« Nous allons être plus libres, plus carte blanche. On va mettre l'accent sur la création de l'histoire plutôt que sur une compétition entre équipes », explique M. Bourbonnais.

« C'est bien d'avoir de bons improvisateurs, mais ce que l'on recherche encore plus, ce sont de bonnes improvisations. C'est la base », rajoute Jérôme Carrière, le cadet du groupe.

Tout ça dans le but d'améliorer la qualité du spectacle, assure la bande de farceurs.

« Ça fait plus de 20 ans que je joue, et je suis accro, raconte M. Dumont. La création n'arrête jamais, surtout quand tu te retrouves avec des plus jeunes. »



SIMON SEGUIN-BERTRAND, LeDroit

Une nouvelle ligue d'improvisation, L'ACRONYME, née de la défunte LAITUE, se donnera en spectacle à l'Institut canadien-français d'Ottawa, dans le marché By. Sur notre photo, Jérôme Carrière, Patrick Bourbonnais, Michel Downs (président de l'Institut) et Éric Dumont.

Pour Jérôme Carrière, fraîchement diplômé en communication de l'Université d'Ottawa, la LAITUE, et maintenant l'ACRONYME, lui ont permis de poursuivre sa passion.

« J'ai commencé à en faire (de l'impro) vraiment beaucoup à l'université, et j'ai eu la piqure, raconte le jeune homme de Casselman. Mais une fois que t'as fini l'université, ce n'est pas évident de continuer à en faire. J'ai besoin de ça pour décompresser. »

Union naturelle

Lorsque Patrick Bourbonnais a approché le président de l'Institut canadien-français d'Ottawa, Michel Downs, les discussions en vue d'y présenter des joutes d'impro se sont vite conclues par une entente. « Ça va peut-être nous permettre de rajeunir notre clientèle, lance avec un sourire M. Downs, qui se dit content de s'associer à une 'gang de malades'. Nous allons créer une belle synergie. Cette union est rentable et profitable pour tout le monde. »

Les visées ludiques des partenaires ne s'arrêtent pas à la présentation de matches d'impro.

« On veut devenir la meilleure sortie pour commencer sa soirée dans le marché By le vendredi », lance Éric Dumont. « La bière ne sera pas chère », lui assure M. Downs.

INAUGURATION DE L'ÉCOLE ALAIN-FORTIN À ORLÉANS



PATRICK WOODBURY, LeDroit

Le Conseil des écoles catholiques du Centre-Est (CECCE) a procédé, hier, à l'inauguration d'une 39^e école élémentaire. L'école Alain-Fortin, dans le secteur Orléans, peut accueillir 430 élèves, et permettra de désengorger les salles de cours de l'école élémentaire de la Découverte. Le nouvel édifice comporte 6 classes de maternelle et jardin, 12 classes de la 1^{re} année à la 6^e année, 2 classes pour l'enfance en difficulté et un centre de la petite enfance pouvant accueillir 42 jeunes enfants âgés de 18 mois à 4 ans. Alain Fortin est un Franco-Ontarien notable, décédé à l'automne 2009. Il a activement travaillé à l'obtention de pouvoirs de gestion des écoles. Sur notre photo: Danica (5^e année), Simon (3^e), et Vincent Labelle (3^e), Émilie (5^e) et Joshua Rouse (1^{re}) et Laura Petrilli (5^e).

LEDROIT, LE VENDREDI 27 AOÛT 2010

27 août 2010 | Le Droit | ARIANEARIANELACOURSIÈRE LACOURSIÈRE LaLaPresse Presse

Facebook, le nouvel ami des futurs profs

Des questions d'un examen de français obligatoire publiées sur le site de réseautage

Exaspérés par le Test de certification en français écrit pour l'enseignement (TECFEE), qu'ils jugent trop difficile, de futurs enseignants québécois ont créé une page Facebook où ils divulguent plusieurs questions de cette épreuve censée être secrète.



ARCHIVES, LeDroit

À peine 25 % des étudiants au baccalauréat en enseignement réussissent du premier coup le TECFEE. Pour obtenir un brevet d'enseignement, il faut avoir au moins 70 % à cet examen. Avec la page Facebook, les étudiants espèrent « créer une banque de mots pour avoir une bonne note dans la partie vocabulaire » du test. Cette initiative est une épine au pied du ministère de l'Éducation, qui protégeait jusqu'ici jalousement le contenu de cette épreuve.

Selon la page Facebook intitulée Noms et expressions pouvant se retrouver dans le TECFÉE, le test peut par exemple demander aux candidats de définir les expressions « de but en blanc » et « cueillir des lauriers » ainsi que les mots « harasser », « acabit » et « retors ».

Un test en deux parties

Obligatoire depuis l'automne dernier, le TECFEE est composé de deux parties : l'une demande la rédaction d'un texte de 350 mots, et l'autre comprend 60 questions portant sur la syntaxe, la ponctuation, la grammaire et le vocabulaire. C'est cette dernière partie qui fait particulièrement rager les étudiants.

Sébastien Bergeron, de Victoriaville, étudie pour enseigner au secondaire. Il n'a réussi le TECFEE qu'à sa troisième tentative, après avoir échoué chaque fois à la section « vocabulaire ». « Cet examen, c'est n'importe quoi. On n'évalue pas les compétences en Depuis l'automne dernier, un futur enseignant québécois doit obtenir une note de 70 % au Test de certification en français écrit pour l'enseignement (TECFEE). Un examen réussi du premier coup par moins de 25 % des étudiants au baccalauréat.

français des futurs profs, dit-il. Dans un de mes examens, on m'a demandé de définir épater le bourgeois et les chiens aboient, la caravane passe. On n'utilisera jamais ces expressions dans notre pratique ! » « On m'a demandé de définir idiome, darne, indigent... On demande des définitions de mots anodins, inutilisés dans le langage », déplore M. Bergeron.

La directrice du Centre de formation initiale des maîtres de l'Université de Montréal, Pascale Lefrançois, réplique qu'il est important que les futurs enseignants aient du vocabulaire. « Mais comment déterminer quels mots sont pertinents à connaître pour un enseignant ?, demande-t-elle. Même si un mot n'est pas utilisé couramment, ça ne veut pas dire qu'il ne faut pas le connaître. »

Des échecs coûteux

Mais selon M. Bergeron, il est clair que la partie « vocabulaire » du TECFEE devrait être modifiée. D'autant plus que ces multiples échecs coûtent cher aux étudiants : passer le test coûte 80 \$ (40 \$ par partie). En cas d'échec, les étudiants doivent suivre un cours d'appoint qui coûte environ 200 \$, explique M. Bergeron. « Sans cet examen, on ne peut pas enseigner. On fait tout pour le passer. Mais ça coûte cher ! », dénonce-t-il.

M. Bergeron n'est pas seul dans son bateau. Selon les données les plus récentes, 67 % des étudiants de l'Université de Sherbrooke et 48 % de ceux de l'UQAM ont échoué au test de français à leur première tentative.

Au départ, le troisième échec au TECFEE devait entraîner la suspension du programme d'enseignement pendant un an, mais les universités ont modifié leurs règles. Maintenant, le quatrième échec entraîne une suspension définitive.

Les universités du Québec savent depuis le début de l'été que de l'information sur le TECFEE circule dans Facebook. Marie Nadeau, professeure en didactique du français à l'UQAM, croit que cela amènera le MELS à se questionner sur son examen.

« C'est clair que c'est un problème pour la validité du test. On n'a pas de pouvoir sur les réseaux sociaux. Doit-on abolir la section vocabulaire ? Il faut y réfléchir. » Mme Nadeau confirme que le contenu du TECFEE est secret. « Même moi, je ne l'ai jamais vu ! », dit-elle. La nouvelle page Facebook change la donne.

Mais Ahissia Ahua, porte-parole du MELS, estime que la circulation de l'information n'est pas problématique : « Il y a une banque de questions et plusieurs versions du TECFEE. »

Il semble toutefois que certaines questions reviennent dans plusieurs versions de l'examen. « Tous les mots se retrouvant dans mon examen ce matin avaient été mentionnés dans ce groupe ! », indique une étudiante.

Printed and distributed by NewspaperDirect | www.newspaperdirect.com, US/Can: 1.877.980.4040, Intern: 800.6364.6364 | Copyright and protected by applicable law.

27 août 2010 | Le Droit

À VOUS LA PAROLE

École Grant : bravo au conseil !

La Fédération des aînés et des retraités francophones de l'Ontario (FAFO) régionale d'Ottawa, applaudit la décision de notre conseil municipal permettant le transfert des édifices et terrains de l'ancienne école Grant aux responsables de la mise sur pied du futur Centre multiservices pour les francophones de l'ouest d'Ottawa. La FAFO régionale félicite le Centre Soleil d'Ottawa Ouest, un de ses membres associés qui joue un rôle actif dans ce projet. La régionale tient à assurer la population francophone et francophile l'ouest de notre capitale de son appui total dans les prochaines étapes pour mener à terme cette initiative si importante pour notre communauté. Robert Millaire, vice-président, FAFO régionale d'Ottawa

Pas crédible, Bellemare

La population se range derrière les propos de Marc Bellemare avant même que les autres intervenants aient témoigné. Aujourd'hui, il suffit simplement d'être accusé pour être trouvé coupable. Aucune preuve tangible n'a été fournie par M. Bellemare : c'est sa parole contre celle de Jean Charest et, déjà, le tour est joué. C'est possible qu'il y ait du vrai dans ce qui est avancé, mais notre système de justice exige tout de même un minimum de preuve avant de rendre un verdict de culpabilité. Je demeure très sceptique devant quelqu'un qui se souvient mot à mot de ce qui a été dit il y a six ans, mais qui ne souvient pas de qui était avec lui lors de ces discussions...

Jerry Alary, Gatineau (Aylmer)

L'eau de Gatineau

L'eau de Gatineau n'est sûrement pas bonne! Il y a plusieurs mois, je me plaignais de voir nos élus municipaux, sur les ondes du canal Vox, annoncer des investissements de 24 millions de dollars dans notre système d'eau potable... alors qu'ils étaient devant plusieurs contenants d'eau embouteillée. Cette fois-ci, c'est au tour du vérificateur général de faire la même chose. Peut-être devrait-il la vérifier ?

Robert Couture,

Gatineau

Printed and distributed by NewspaperDirect | www.newspaperdirect.com, US/Can: 1.877.980.4040, Intern: 800.6364.6364 | Copyright and protected by applicable law.

27 août 2010 | Le Droit | PHILIPPE ORFALI PHILIPPE ORFALI porfali@ledroit.com porfali@ledroit.com

Quand les allergies transforment le quotidien

Quand Anick Hamel prépare du spaghetti pour son conjoint et ses deux enfants, ce n'est pas une, ni deux, mais bien trois différentes sortes de pâtes qui sont cuites. Toutes dans leurs propres casseroles.



SIMON SÉGUIN-BERTRAND, LeDroit

La famille Hamel doit faire preuve de créativité pour composer avec les différentes allergies qui les accablent. Sabrina est allergique au maïs et Anick et Gabriel au Gluten.

Il ne s'agit pas d'un caprice de Gabriel, 7 ans, ou de sa soeur Sabrina, 11 ans. Au contraire. Le premier souffre d'une allergie au gluten et au lactose, comme sa mère, tandis que la seconde, est allergique au maïs. Mario Cousineau, le père, ne souffre d'aucune allergie. Pour préparer un souper de spaghetti, « chacun doit avoir sa propre passoire pour égoutter les pâtes, explique Anick Hamel. Et on ne mélange surtout pas les cuillères pour brasser les pâtes pour les amener à ébullition ! Leur santé en dépend. »

Même si les données à ce sujet sont peu accessibles, l'Association canadienne de la maladie coeliaque estime qu'environ 1 Canadien sur 133 est atteint d'une intolérance au gluten. Les symptômes de cette intolérance varient d'un individu à l'autre, mais peuvent inclure l'anémie, la diarrhée chronique, la perte de poids, la fatigue et l'irritabilité, les crampes et les ballonnements.

« Qu'est-ce qu'on bouffe pour souper? » Il n'existe pas de réponse facile à cette question pourtant si simple, chez les Hamel, une famille de Gatineau qui est « incompatible alimentaires ». Il est difficile pour Anick et Gabriel de manger la même chose que Sabrina, puisqu'on remplace généralement le gluten — une protéine que l'on trouve principalement dans le blé, le seigle, l'orge et l'avoine — avec du maïs.

Les pirouettes alimentaires, cette famille du secteur Gatineau les vivent de façon quotidienne, à chaque repas, à chaque collation.

Pour se faciliter la vie, la famille a aménagé sa cuisine de sorte à ce que chacun ait sa propre armoire. Une façon facile de savoir qui peut manger quoi, mais aussi d'éviter que les aliments ne soient contaminés par d'autres. Idem à l'école : chacun a ses propres contenants de plastique, et ses propres

collations.

« S'alimenter, ça prend beaucoup de patience et de minutie, explique Mario Cousineau. Faire l'épicerie peut nous prendre des heures. Et nous coûter très, très cher. »

À 3 \$ la portion individuelle de pâte sans gluten, la facture augmente rapidement.

Et le restaurant ? « Oubliez ça », lance la mère, du tac-au-tac. Un peu de maïs, et Sabrina se retrouve dans les pommes. Même chose pour le sirop de maïs, un produit que l'on retrouve dans la plupart des aliments préfabriqués : biscuits, friandises, etc.

Une coop mise sur pied

Agacée de devoir constamment aller dans des boutiques spécialisées d'Ottawa, Anick Hamel a mis sur pied sa propre gamme de produits, Allergium. La coopérative de solidarité produira prochainement un bottin regroupant l'ensemble des ressources disponibles pour les personnes allergiques ou intolérantes à toute une gamme d'aliments.

Entre-temps, le groupe continue d'offrir de nombreux plats sans allergène, du pain sans gluten au pâté chinois, en passant par les gâteaux de mariages et la dinde de Noël.

Printed and distributed by NewspaperDirect | www.newspaperdirect.com, US/Can: 1.877.980.4040, Intern: 800.6364.6364 | Copyright and protected by applicable law.

27 août 2010 | Le Droit | JUSTINEJUSTINEMERCIER MERCIER jmercier@ledroit.ledroit.com

Importante subvention d'Ottawa pour la recherche universitaire

Le gouvernement du Canada a annoncé hier un investissement de 200 millions\$ pour stimuler la recherche et l'innovation dans les universités du pays.

Le député de Pontiac et ministre fédéral Lawrence Cannon était à l'Université du Québec en Outaouais (UQO) pour procéder à cette annonce. « Dans le contexte de l'économie mondiale, le savoir, la recherche et l'innovation sont au coeur de la croissance et de la réussite des communautés, et c'est pourquoi le gouvernement du Canada investit dans les sciences et les technologies, d'abord pour créer de l'emploi et stimuler l'économie, mais aussi pour améliorer la qualité de vie », a déclaré M. Cannon.

L'investissement de 200 millions\$ fait partie d'une enveloppe globale de 600 millions \$ déjà annoncée dans le cadre du Plan d'action économique du Canada. « Cet investissement aidera les universités canadiennes à attirer, à former et à retenir au pays les plus brillants esprits scientifiques de monde », affirme M. Cannon.

Wojtek Bock, titulaire de la Chaire de recherche du Canada en photonique de l'UQO, assure que ce financement sera bénéfique pour le développement de technologies spécifiques. « Notre centre de recherche en photonique à l'UQO est déjà unique au Canada, et avec ce complément d'infrastructures, on va avoir la chance de compétitionner avec les meilleurs centres de recherche dans le domaine des senseurs optiques dans le monde », a-t-il laissé savoir.

Les chercheurs en photonique de l'UQO travaillent actuellement sur le développement d'une technologie de détection des matières dangereuses dans l'air et dans l'eau, comme des bactéries ou encore des substances explosives. « On va pouvoir augmenter notre potentiel de fabrication de dispositifs photoniques complexes », a précisé M. Bock.

Un prototype pour la détection de traces d'explosifs dans l'air a déjà été développé et testé en laboratoire.

Les 200 millions\$ annoncés hier seront distribués aux chercheurs par le biais du Fonds de l'avantgarde et du Fonds des initiatives nouvelles de la Fondation canadienne pour l'innovation.

Printed and distributed by NewspaperDirect | www.newspaperdirect.com, US/Can: 1.877.980.4040, Intern: 800.6364.6364 | Copyright and protected by applicable law.

27 août 2010 | Le Droit | JEAN-FRANÇOIS DUGAS jfdugas@ledroit.com

Le rideau tombe sur le Centre culturel La Ste-Famille

Après 37 ans d'implication à Rockland

Une page de l'histoire culturelle francophone de Rockland sera tournée à jamais mardi prochain. Après 37 ans d'existence, le Centre culturel La Ste-Famille mettra la clé dans la porte.



JEAN-FRANÇOIS DUGAS, LeDroit

Théâtre, danse, chanson, galerie d'arts, ateliers et cours de tous genres : c'est dans un édifice aujourd'hui centenaire que les gens ont abreuvé leur soif franco-ontarienne à Rockland.

« Nous sortons la tête haute, dit fièrement la dernière directrice générale du centre Andrée Lortie. Nous avons fait une décision difficile avec fierté et nostalgie, mais elle s'imposait. Nous n'avons ni remords, ni honte. »

Cette décision est quelque peu due aux effets pervers de la croissance démographique de la municipalité de ClarenceRockland.

L'arrivée du YMCA – et par extension de ses programmes divers – de même que la construction d'une nouvelle salle de spectacle dans un complexe récréoculturel flambant neuf ont finalement précipité la fermeture du Centre. La disponibilité d'une kyrielle d'activités culturelles au sein de nouveaux organismes à but non lucratif et d'entreprises privées a aussi contribué à la décision fatidique.

« Nous étions tout petits dans cette nouvelle réalité. Rockland a tellement évolué, note Mme Lortie. Le Centre a eu sa raison d'être et notre dernier vœu est que l'épanouissement culturel en français continue. »

À cet effet, la directrice générale donne son vote de confiance à la Cité de Clarence-Rockland qui, selon elle, respecte beaucoup le fait français.

Le premier chapitre du Centre culturel La Ste-Famille est écrit en 1973 alors qu'il aménage l'école primaire du même nom sur la rue Laurier. Rapidement, il devient le poumon culturel des francophones de Rockland et des environs.

« Notre mission était d'assurer l'épanouissement culturel et artistique de la communauté francophone et des francophiles en offrant des activités culturelles », note Mme Lortie.

Théâtre, danse, chanson, galerie d'arts, ateliers et cours de tous genres: c'est dans un édifice aujourd'hui centenaire que les gens ont abreuvé leur soif franco-ontarienne.

« [Le Centre] La Ste-Famille a été particulièrement important pour les jeunes francophones, notamment en raison des cours de musique, de théâtre et de peinture en français », signale le président du conseil d'administration, Dominique Auger.

Découvertes

Au-delà de la programmation, le centre culturel s'impliquait activement dans maintes activités communautaires, tel le concours Découvertes.

La compétition de chants – strictement en français ! – a été présentée de 1982 à 2003. Les chanteurs amateurs de toute la région de Prescott-Russell pouvaient démontrer leur talent lors de cette grande soirée musicale. D'ailleurs, l'enfant chérie d'Embrun, une certaine Véronic DiCaire, a déjà foulé les planches...

« Ce fut un tremplin pour plusieurs jeunes artistes francoontariens », rappelle Mme Lortie.

Cette année, le conseil d'administration a relancé le spectacle après quelques années noires. Faute d'une fraude. Le spectacle fut un succès retentissant, comme à la belle époque.

« C'est l'un de mes plus beaux souvenirs (l a relance), dit M. Auger, lui-même un artiste dans l'âme. Malheureusement, il n'y en aura pas en 2011. »

Partenaire important

En plus de ses efforts à mousser la culture francophone à Rockland, le Centre culturel La Ste-Famille a participé activement à la naissance de ses cousins à Alexandria (Les trois p'tits points) et à Hawkesbury (Le Chenail).

Il loue aussi des locaux à des groupes francophones, en particulier à la régionale de l'Association canadienne-française de l'Ontario de Prescott-Russell et au centre d'alphabétisation populaire Moi J'apprends qui a été mis sur pied grâce aux bénévoles du Centre culturel La Ste-Famille.

Avenir de la culture

La fermeture du centre culturel n'inquiète pas trop ses derniers artisans bénévoles.

« La municipalité, le YMCA, et d'autres organismes ou particuliers occupent déjà une place importante au niveau de la culture en français dans ClarenceRockland », dit M. Auger.

Le temps était venu de passer le flambeau à la prochaine génération, croit Mme Lortie.



« Nous croyons dans ce que nous faisons. Nous sommes fiers de nos succès et nous n'avons aucun regret. C'était la bonne façon d'en finir. Il n'a rien de perdu. »

Printed and distributed by NewspaperDirect | www.newspaperdirect.com, US/Can: 1.877.980.4040, Intern: 800.6364.6364 | Copyright and protected by applicable law.

27 août 2010 | *Le Droit* | *LeDroit*

NOUVEAU SPECTACLE DE LA TROUPE DE L'ÉCHO D'UN PEUPLE

La troupe de L'Écho d'un peuple récidive, avec un spectacle concocté exclusivement pour célébrer la toute première fête des Franco-ontariens, Deux représentations de L'esprit du lys et du trille seront présentées le 24 septembre, la veille de la journée officielle des Franco-ontariens. Plus de 8000 étudiants de l'Est ontarien verront en primeur le spectacle en matinée, alors que celui-ci se transporte au Théâtre du centre Lansdowne en soirée. Des étudiants issus des trois conseils scolaires francophones de la région d'Ottawa accompagneront sur scène la troupe de L'Écho d'un peuple. Les billets sont en vente chez TicketMaster au coût de 15\$.

Printed and distributed by NewspaperDirect | www.newspaperdirect.com, US/Can: 1.877.980.4040, Intern: 800.6364.6364 | Copyright and protected by applicable law.

27 août 2010 | *Le Droit*

QUATRIÈME ÉDITION DU FESTIVAL DE LA FERME JOJO

La Ferme Jojo de Hammond, en collaboration avec les Productions Mylzami, présente la quatrième édition de son festival familial les 4 et 5 septembre. Le Festival de la Ferme Jojo se veut une fin de semaine de plaisir pour toute la famille dans une ambiance chaleureuse et champêtre axée sur la découverte des arts et de la culture sous toutes ses formes. Lors des deux jours de festivités, nombreux spectacles de chansons, musique, théâtre, conte, animations et activités extérieures seront présentées à la ferme agrotouristique de Hammond, dans l'Est ontarien. La programmation détaillée du Festival de Jojo peut être consultée au www.jojo.ca. Les activités auront lieu beau temps, mauvais temps.

Printed and distributed by NewspaperDirect | www.newspaperdirect.com, US/Can: 1.877.980.4040, Intern: 800.6364.6364 | Copyright and protected by applicable law.

27 août 2010 | Le Droit | PIERRE JURY jury@ledroit.com ledroit.com editorial@ledroit.com

Près de nous, la lutte au terrorisme

Au cours des dernières heures, trois hommes ont été arrêtés et accusés de crimes de nature terroriste. Ces actes des autorités et des cas semblables survenus depuis 2004 illustrent que les mécanismes de lutte au terrorisme fonctionnent. Mais certaines barrières que les autorités ont imposées aux Canadiens méritent d'être remises en question. Deux des suspects sont d'Ottawa. Hiva Alizadeh, âgé de 30 ans, et Misbahuddin Ahmed, âgé de 26 ans. Un troisième, Khuram Syed Sher, âgé de 28 ans, a été appréhendé à London. Trois autres complices seraient à l'étranger. À Ottawa, les autorités ont confisqué de l'équipement informatique et 50 cartes de circuits électroniques qui serviraient de détonateur à distance. Les suspects auraient eu en leur possession divers documents sur l'assemblage de bombes artisanales. Certains auraient été en contact avec des sympathisants d'al-Qaida en Iran, en Afghanistan, au Pakistan et à Dubai. Les premiers indices de malversation auraient été interceptés par le Service canadien du renseignement de sécurité, il y a un an. Les informations ont été transférées à la Gendarmerie royale du Canada qui a affecté une équipe d'enquêteurs à ce qui a été baptisé le Projet Samosa, auquel a participé la police d'Ottawa. Le travail d'enquête et de filature a duré des mois. Il s'agit du quatrième dossier du genre depuis mars 2004, depuis les tristes événements du 11 septembre 2001, en fait. En 2004, un ingénieur d'Ottawa, Mohammed Momin Khawaja était arrêté en relation avec un groupe d'islamistes qui voulaient planter des bombes à Londres. En 2006, 18 personnes sont arrêtées à Toronto et 11 seront reconnues coupables d'avoir envisagé des attaques terroristes à Toronto et Ottawa. En 2007, Saïd Namouh a été arrêté à Maskinongé, en Mauricie, et condamné récemment à la prison à vie pour avoir planifié des attentats à la bombe à Vienne, en Autriche. Peu après le 11 septembre, des informations ont circulé à l'effet que le Canada figurait sur une liste de cibles potentielles pour des attaques terroristes. L'Espagne et l'Angleterre également, et des attaques ont bel et bien eu lieu dans ces deux pays. Mais rien n'est survenu ici pendant ces neuf années. Il faut interpréter cela comme une preuve que les manoeuvres d'intervention des autorités concernées, le SCRS et la GRC notamment, donnent des résultats probants. L'État possède aussi tous les pouvoirs nécessaires pour les inculper, puisque cela a fonctionné dans les quatre cas. L'épée de Damoclès est toujours là, au-dessus de nos têtes, et cela sert parfois le gouvernement conservateur qui a fait de la loi et l'ordre un des grands axes de sa politique intérieure. L'efficacité des opérations d'interception depuis 2001 — incluant celle des derniers jours — et le fait que les autorités n'aient jamais été déjouées sont des preuves que le système canadien de défense fonctionne bien. Mais il y a lieu de s'interroger, car toutes les interceptions réalisées n'ont pas eu lieu là où les Canadiens sont les plus incommodés par la panoplie de contrôles de sécurité (aux postes frontières, aux barrières de sécurité des aéroports, etc.). Et nul besoin de sortir du pays pour en subir les restrictions. Il suffit de circuler en automobile autour de l'ambassade des États-Unis, entouré d'une rangée supplémentaire de murets de ciment depuis le 11 septembre. Et tous les larges rassemblements dans les lieux publics sont maintenant devenus des sources de suspicion, qui les forces de l'ordre examinent d'un oeil inquisiteur, à l'affût de tout comportement inhabituel. L'équilibre fragile entre les pouvoirs d'interception des corps policiers et le maintien des libertés civiles a maintes fois été soulevé. Les droits fondamentaux des Canadiens se sont érodés au nom d'une impalpable menace à la sécurité canadienne. Alors que l'on procède à une autre vague d'arrestations à la suite d'opérations d'interception et de filature — et non pas aux frontières —, les Canadiens sont en droit de se demander si tous les contrôles dont ils subissent les conséquences sont toujours aussi nécessaires.



Printed and distributed by NewspaperDirect | www.newspaperdirect.com, US/Can: 1.877.980.4040, Intern: 800.6364.6364 | Copyright and protected by applicable law.

27 août 2010 | Le Droit | Avec Justine Mercier et La Presse Canadienne

« réelle et grave », selon la GRC

« Les récentes condamnations ont rappelé que des activités terroristes sont effectivement menées sur notre territoire. » Raymond Boisvert, directeur adjoint du SCRS

lieu de culte, hier matin, n'ont pas commenté.



LA PRESSE CANADIENNE

L'Hôpital d'Ottawa confirme que M. Ahmed était technicien en radiologie au campus Civic. La direction de l'établissement a rappelé qu'elle procédait systématiquement à la vérification des dossiers judiciaires avant de procéder à une quelconque embauche.

Des citoyens du secteur où les deux Ottavians habitent ont été réveillés par la présence de voitures de police rassemblées à l'extérieur d'une maison de ville de Carlingwood, à l'ouest de la ville. Un voisin a indiqué qu'un couple vivait à cet endroit, avec de jeunes enfants, depuis au moins six mois.

De son côté, Khurram Syed Sher, a tenté sa chance à l'émission Canadian Idol, en 2008, lors d'une audition à Montréal. Il a interprété Complicated d'Avril Lavigne. Les juges lui avaient demandé ce qui faisait de lui un Canadien, et il a répondu qu'il aimait le hockey. Les juges ont toutefois rejeté sa candidature après son numéro.

Alizadeh et Ahmed ont brièvement comparu hier au palais de justice d'Ottawa. Ils comparaitront de nouveau le 1er septembre par vidéoconférence. La GRC n'exclut pas que d'autres individus soient arrêtés dans les prochains jours.

« Ce groupe a posé une menace réelle et grave pour les citoyens de la région de la capitale nationale et pour la sécurité nationale du Canada. Notre enquête criminelle et les arrestations ont empêché l'assemblage de bombes et l'exécution d'un ou de plusieurs attentats terroristes », a affirmé hier le surintendant principal de la GRC, Serge Therriault.

La Presse a révélé hier que les présumés terroristes avaient l'intention de faire exploser des bombes

au parlement canadien. Le surintendant Therriault a refusé de préciser quelles étaient leurs cibles; cela sera divulgué aux procès.

Engins explosifs

La GRC a saisi plus de 50 cartes de circuits imprimés conçues pour faire sauter à distance des engins explosifs. « On a aussi saisi une vaste quantité de documentation terroriste et de manuels démontrant que les suspects avaient l'intention de fabriquer un engin explosif à des fins terroristes », selon M. Therriault.

Outre l'accusation d'avoir comploté pour commettre un attentat terroriste, Hiva Mohammad Alizadeh est accusé d'avoir « fabriqué ou eu en sa possession une substance explosive avec l'intention de mettre la vie en danger ou de causer des dommages graves à des biens ou de permettre à une autre personne d'agir ainsi ».

Il doit aussi répondre à l'accusation d'avoir illégalement « réuni des biens ou fourni ou invité une autre personne à le faire ou rendu disponibles des biens ou des services financiers en sachant qu'ils seront utilisés par un groupe terroriste ». Ces accusations ont été portées en vertu de la Loi antiterroriste.

Selon le surintendant Therriault, « l'imminence d'une attaque » en sol canadien demeurait « incertaine ». Mais les policiers ont décidé de procéder maintenant aux arrestations après avoir recueilli assez de preuves pour porter des accusations.

Collaboration

Présent à la conférence de presse, le directeur adjoint du SCRS, Raymond Boisvert, s'est félicité de la collaboration des divers organismes de sécurité pour faire échec à ce complot.

La Sûreté du Québec, la police d'Ottawa, l'Agence des services frontaliers et le Service canadien du renseignement de sécurité ont participé à l'enquête, baptisée projet Samosa.

« Il y a au Canada des personnes qui, sous l'inspiration de groupes terroristes internationaux, ont adopté une idéologie qui préconise une violence monstrueuse pour atteindre leurs objectifs. Les récentes condamnations au criminel pour terrorisme au Canada ont rappelé que des activités terroristes sont effectivement menées sur notre territoire. Cette affaire nous rappelle la gravité de cette menace qui peut avoir de tragiques conséquences si elle n'est pas contenue », a dit M. Boisvert.

Le Congrès musulman canadien a dit souhaiter que la GRC respecte la présomption d'innocence des prévenus.



Depuis les attentats du 11 septembre 2001, le leader d'Al-Qaïda, Oussama ben Laden, a appelé ses partisans à attaquer des intérêts canadiens pour forcer le retrait des soldats canadiens en Afghanistan.

Printed and distributed by NewspaperDirect | www.newspaperdirect.com, US/Can: 1.877.980.4040, Intern: 800.6364.6364 | Copyright and protected by applicable law.

27 août 2010 | Le Droit | MONTRÉAL — La Presse Canadienne

Une grève semble maintenant inévitable

Conflit de travail dans le domaine de la construction

À moins d'une reprise des pourparlers en présence de la conciliatrice affectée au dossier et des progrès dans les négociations, tout porte à croire qu'il y aura grève des travailleurs de la construction à compter de lundi, paralysant l'ensemble des activités, y compris sur les chantiers routiers.

Hier, patrons et syndicats sont intervenus sur la place publique même si en conciliation, ils avaient été invités à s'abstenir de parler aux médias.

À Montréal, deux associations patronales de l'industrie ont lancé un appel aux syndicats afin qu'ils fassent preuve de « bon sens », estimant « injustifié » le recours à la grève de la part des 146 000 travailleurs de l'industrie.

L'Association de la construction du Québec (ACQ) et l'Association provinciale des constructeurs d'habitations du Québec (APCHQ), représentant 80 pour cent de l'activité globale, ont qualifié de « totalement inconcevables » les demandes syndicales, compte tenu de la particularité de chaque secteur d'activité.

Mais, en réplique un peu plus tard, l'Alliance syndicale de la construction a semblé demeurer campée sur ses positions tout en se disant prête à rencontrer les employeurs jour et nuit s'il le faut d'ici le 30 août pour conclure une entente.

L'Alliance a dit mettre « tout en oeuvre » afin d'arriver à un règlement négocié pour éviter de recourir à la grève générale.

Mais elle a vivement déploré, par voie de communiqué, ne pas avoir eu une réponse de l'ACQ au sujet de l'offre de règlement global qu'elle a présentée aux employeurs mardi.

Cette offre, selon la partie syndicale, comprend notamment des propositions sur les salaires, les primes et les avantages sociaux.

Sur ce dernier point, l'Alliance syndicale se réjouit de l'accord obtenu sur les avantages sociaux. « C'est la preuve que des discussions franches sont le meilleur moyen de résoudre des différends. », ont indiqué les représentants de l'ensemble des ouvriers syndiqués dans le communiqué de presse.

Mettre les pendules à l'heure

Du côté patronal, on a tenu à mettre les pendules à l'heure.

Pour Éric Cherbaka, de l'APCHQ, les syndicats cherchent à uniformiser les conditions dans tous les secteurs de l'industrie (habitation, institutionnel, commercial et industriel) sans tenir compte des réalités de chacun.

Pour sa part, Lyne Marcoux, négociatrice en chef de l'ACQ, a invité l'Alliance syndicale à informer les travailleurs sur l'état des négociations alors que, selon elle, des progrès majeurs ont été réalisés sur des points en litige.

« C'est réglé à 90 pour cent dans les secteurs industriel, commercial et institutionnel. Des progrès importants ont été réalisés sur plusieurs points en litige et les salariés de la construction doivent savoir ce qui se dit à la table de négociation », a-t-elle martelé.

La partie patronale a tenu à souligner que, à son avis, de nombreux travailleurs ne veulent pas d'une grève. « On envoie un dernier signal aux syndicats, un signal du bon sens », a ajouté celle qui négocie pour les employeurs.

Mais son collègue a toutefois reconnu qu'un conflit pointe à l'horizon. « Si on ne se parle pas, inévitablement, on se dirige vers un conflit dès lundi », a-t-il dit.



« Tout le monde sera perdant advenant un conflit. Les entrepreneurs qui auront des retards, les gens qui attendent leur maison et même les travailleurs qui n'auront pas de revenus », a signalé le dirigeant de l'APCHQ.

Printed and distributed by NewspaperDirect | www.newspaperdirect.com, US/Can: 1.877.980.4040, Intern: 800.6364.6364 | Copyright and protected by applicable law.

Article rank | 27 Aug 2010 | Ottawa Citizen | BY DON BUTLER

Catholic board loses rights complaint

Autistic child denied transportation from clinic to school

The Ottawa Catholic School Board discriminated against a five-year-old autistic boy when it denied him transportation from a private clinic to his school, says the Human Rights Tribunal of Ontario.

In a decision released Thursday, the tribunal ordered the board to pay the boy, referred to only as M. O., \$ 10,000 in compensation as well as travel expenses estimated at up to \$ 3,000.

Though the board argued that transporting M. O. would set a precedent that could cost millions, the tribunal dismissed those claims as "impressionistic and not persuasive."

M. O.'s father, lawyer Joseph Obagi, who represented his son at the tribunal hearing, said the board's concerns "had nothing to do with my son's needs and particular challenges, but everything to do with setting a precedent they didn't want to set.

"There's a process that needs to be followed," he said in an interview. "You need to understand the needs of that particular child, you need to understand the circumstances, you need to consider those circumstances, and then you need to make a decision. The tribunal found the board did none of those things."

M. O., who is at the severe end of the autism spectrum, began one-on-one therapy in January 2008 at Portia Learning Centre near Maitland Avenue and the Queensway. The centre is 33 kilometres from his east-end home.

Last September, M. O. began a half-day special kindergarten program at St. Clare Catholic Elementary School in Orléans, but continued in morning therapy at Portia.

The board provides transportation to more than half of its students, but it refused to transport M. O. from Portia to the school because, it told his parents, Portia wasn't a licensed daycare facility.

Printed and distributed by NewspaperDirect | www.newspaperdirect.com, US/Can: 1.877.980.4040, Intern: 800.6364.6364 | Copyright and protected by applicable law.

Article rank | 27 Aug 2010 | Ottawa Citizen

Rights: Cost estimates dismissed

At the tribunal hearing, though, the board changed its story. The real reason for the refusal, officials testified, was that it was not board policy to provide transportation to or from therapy.

The board argued the cost of providing transportation to or from therapy could "substantially affect" its viability.

If all students with a disability received special needs transportation to attend therapy, as many at 11,700 could qualify at a potential cost of more than \$ 23 million, the board's lawyer told the tribunal.

Even if only one per cent of the board's students asked for one-way transportation to therapy, the cost to the board could be \$ 1.8 million, the lawyer said.

However, the tribunal dismissed those estimates, saying the board had presented no evidence to suggest there were substantial numbers of students in a situation similar to that of M. O.

Though M. O. receives therapy at Portia, the tribunal said it was clear that Portia also served as the boy's morning caregiver.

Apart from not having a daycare licence, Portia is "not distinguishable from caregivers to which the board provides transportation," the tribunal found.

The tribunal concluded the board discriminated against M. O. by imposing a requirement that resulted in "adverse treatment based on his disability."

The decision means that, assuming M. O.'s caregiving arrangements don't change, the board must provide transportation from Portia to the school this fall.

The tribunal also ordered the board to review transportation requests by special needs students on an individual basis to determine whether an accommodation was required to comply with the province's Human Rights Code.

The board can appeal the decision to Divisional Court, but, with school starting Sept. 7, Obagi said time was running out to make travel arrangements for his son. "We're going to have to deal with this very soon."

Printed and distributed by NewspaperDirect | www.newspaperdirect.com, US/Can: 1.877.980.4040, Intern: 800.6364.6364 | Copyright and protected by applicable law.

program and a before and after care program for six to 10 year olds.

«We will have to reconfigure our programs and tweak the services we offer to respond to needs in the community.» She said they hope to start a preschool program to take the place of their kindergarten program.

«Some centres may be more pessimistic but I believe the intent is for childcare centres not to suffer. We are staying positive and trying to work to make sure we don't have to lay off staff or reduce our capacities.»

Ross noted that many parents are frustrated by the confusion caused by the change; however she said she believed the full-day kindergarten will be better for children and families in the long run.

Article rank | *27 Aug 2010* | *Ottawa Citizen*

High school completion less common in north

Nearly half of the adults in northern Saskatchewan, Nunavut, and northern Manitoba lack high school diplomas, compared with only about eight per cent of adults in the most southerly regions of the country, says a report from the Conference Board of Canada's Centre for the North.

Printed and distributed by NewspaperDirect | www.newspaperdirect.com, US/Can: 1.877.980.4040, Intern: 800.6364.6364 | Copyright and protected by applicable law.